



## Dispositions CSF entre activité et retraite :

### Temps partiel :

Être en CDI et avoir 1 an d'ancienneté

*Formuler une demande de passage à temps partiel sénior 2 mois avant le changement de base contrat*

### Deux ans avant le départ à la retraite :

Possibilité pour **les temps complet de passer à temps partiel à 80% deux ans avant leur départ à la retraite.**

L'employeur prend en charge les cotisations patronales et la part de cotisations salariales correspondant au différentiel entre le montant des cotisations calculées sur la base d'un travail à temps plein et celles calculées sur la base du travail à temps partiel, dans la limite de 2 ans.

### Un an avant le départ à la retraite :

Les salariés pourront **bénéficier à leur demande d'un temps partiel égal à 80%, 70% ou 60% de leur horaire ou forfait de référence** (base temps plein) **au cours des 12 mois précédant leur départ à la retraite.** Cette durée sera **majorée de 6 mois pour les** salariés ayant la qualité de **travailleurs handicapés.**

Le salaire mensuel brut de base sera majoré de 10%.

La société prendra en charge les cotisations de retraite, de sécurité sociale et complémentaires (part employeur) calculées sur le salaire reconstitué à temps plein, sous réserve que le salarié cotise également sur la même base. L'indemnité de départ à la retraite sera calculée sur la base du salaire à temps plein reconstitué.

### Possibilité de choisir le nombre hebdomadaire de jours travaillés :

Pour **29H40 et 26h25 : 4 jours par semaine**

Pour **22h : 3 jours**

Avec une **prime mensuelle** forfaitaire de **150€ pour les employés et 210€ pour les Agents de Maitrises**



### Congé de fin de carrière

Possibilité de prendre un **congé de fin de carrière à temps complet ou à temps partiel pendant 12 mois avant la retraite en utilisant les jours épargnés sur le compte CET.**



*Pensez à vous rapprocher de la **CARSAT** de votre région afin de vous aider dans vos démarches !*

**DID YOU KNOW?**

Site internet



Facebook



Instagram

